

Asbl soutenue par le Service Education permanente de la Communauté française et la Direction Générale de la Coopération au Développement



**Dissuasion nucléaire  
Une parole éthique  
et théologique**

**Commission Justice et Paix belge francophone asbl**  
rue Maurice Liétart, 31/6 • B-1150 Bruxelles • Belgique  
tél. 32-(0)2-738.08.01 • fax 32-(0)2-738.08.00  
info@justicepaix.be • www.justicepaix.be

A N A L Y S E 2 0 0 7

# Dissuasion nucléaire

## Une parole éthique et théologique

Dans le contexte géopolitique actuel, la question du nucléaire militaire est un point constant de l'actualité internationale. Partie prenante des stratégies et positionnements tant militaires que politiques, l'usage de la menace nucléaire interpelle légitimement le citoyen comme l'observateur politique.

Devant la multiplicité croissante des acteurs et de la complexité des points de vues, il paraît opportun de risquer questions éthiques et théologiques afin de proposer quelques hypothèses d'options fondamentales pour l'action. C'est donc l'objet de l'intervention qui suit.

### 1. Sur le paysage géopolitique

L'armement nucléaire est un fait. Ce fait lui-même, à l'heure actuelle, est différent du fait que constituait l'existence de l'armement nucléaire dans les années 50.

Les années 50 étaient, de ce point de vue, marquées par trois caractéristiques :

- La situation de guerre froide et la confrontation des blocs ;
- Le fait que seules cinq grandes puissances possédaient l'arme nucléaire ;
- Les bombes nucléaires, A et H, étaient les seules armes de destruction massive.

Dans ce contexte, l'objectif politique était la dissuasion, fondée sur l'équilibre de la terreur : éviter entre les deux blocs une confrontation armée directe en faisant fond sur l'immensité des destructions de part et d'autre si on en venait à utiliser l'arme nucléaire, ce qui serait presque certainement le cas si d'un côté ou de l'autre se prenait une initiative d'attaque militaire, soit en première frappe, soit en riposte.

Je reviendrai sur l'évaluation éthique de cette politique de dissuasion.

Actuellement, la situation est différente du tout au tout :

- L'Union Soviétique s'est effondrée à partir de 1989 et les blocs ont cessé d'exister : il n'y a plus de confrontation politico-militaire globale et clairement définie ;
- La possession de l'arme nucléaire s'est de fait disséminée, malgré le Traité de non-prolifération ;
- L'arme nucléaire n'est plus la seule arme de destruction massive : les menaces chimiques et biologiques sont également redoutables, même si elles ne sont pas du même ordre ;
- De plus, il existe de nouvelles armes nucléaires de moindre puissance mais beaucoup plus précises, rendant envisageable un emploi limité, mais rendant en

même temps poreuse ou floue la frontière entre armement tactique de théâtre, frappes limitées et armement stratégique, le glissement de l'un à l'autre en cas de conflit étant possible.

## **2. Éthique et dissuasion à l'époque des deux blocs**

L'objectif déclaré de part et d'autre du Rideau de fer était clairement d'éviter une confrontation armée entre les deux blocs. Cet objectif de guerre froide ou de paix armée était évidemment légitime et même nécessaire du point de vue éthique, à défaut d'une paix dans l'harmonie et la concorde. Pour assurer cette paix, conçue de façon limitée comme absence de guerre (mais pas absence de menaces et de peurs), le moyen choisi était la dissuasion, c'est-à-dire une politique de menace visant à convaincre l'adversaire qu'il est de son intérêt vital de ne pas attaquer.

Du point de vue éthique, la dissuasion reposait cependant sur une contradiction fondamentale. D'une part, concernant le droit de la guerre selon les conventions de Genève, toute attaque indiscriminée visant les populations civiles est un crime de guerre. Or le principe même de la dissuasion était la menace portée contre les villes de l'ennemi. Quant à l'Église, le Concile Vatican II déclare clairement que « tout acte de guerre qui tend indistinctement à la destruction de villes entières ou de vastes régions avec leurs habitants est un crime contre Dieu et contre l'homme lui-même, qui doit être condamné fermement et sans hésitation » (Gaudium et Spes 80). Ce texte vise la bombe atomique, car il a pris place dans un débat concernant celle-ci, mais sa portée est plus large : on peut l'appliquer aussi aux bombardements de Dresde, de Hambourg ou de Tokyo, aux tapis de bombes déversés sur la Corée du Nord, mais aussi à l'usage massif des bombes à sous-munitions par Israël au Sud Liban.

D'autre part, la dissuasion avait pour objectif explicite d'éviter d'avoir un jour à utiliser l'arme nucléaire contre l'ennemi en évitant précisément qu'on en arrive à un conflit armé direct. La dissuasion n'est crédible que s'il y a volonté d'usage de riposte au cas où, malgré tout, il y avait une attaque. Cette volonté annoncée d'usage peut-elle être éthique, alors que l'usage lui-même ne l'est pas ? Et la dissuasion peut-elle être efficace si la partie adverse a la conviction qu'il ne sera pas fait usage de cette arme pour des raisons éthiques ? Par ailleurs on peut sérieusement douter du fait que les responsables politiques, en cas d'attaque majeure contre leur pays, ne mettraient pas leur menace à exécution.

Le Concile admet pourtant la posture de dissuasion, parce que l'équilibre de la terreur est quand même une forme d'équilibre qui vaut mieux que la guerre. Mais il s'agit d'une tolérance provisoire en attendant la mise en œuvre de méthodes permettant de régler les différends sans en venir à la guerre, dans une perspective de désarmement progressif. Ce provisoire ne cesse de s'étendre. En 1983, les évêques américains posent clairement la question : « Une nation a-t-elle le droit de proférer une menace qu'elle n'a jamais le droit de mettre à exécution ? A-t-elle le droit de posséder quelque chose dont elle n'aura jamais le droit de se servir ? ». Mais ils ne trouvent pas de réponse claire et convaincante à cette question... Sans doute, dans le contexte, est-ce le principe du

moindre mal qui doit être mis en œuvre, bien que l'Église n'ait jamais reconnu ce principe. Les évêques français parlent d'une éthique de détresse.

On peut dire que la dissuasion a fonctionné, au moins au sens où il n'y a pas eu de confrontation armée entre les deux blocs. On ne peut cependant dire absolument si une telle confrontation aurait eu lieu en l'absence de la menace nucléaire : c'est peut-être aussi la sagesse des dirigeants politiques, de part et d'autre, qui les aurait gardé de toute aventure militaire majeure.

Après la chute de l'Union Soviétique, le Saint-Siège plaide pour une élimination progressive de toutes les armes de destruction massive et pour une réduction des armes conventionnelles, dans le cadre d'un renforcement de la loi internationale. Par ailleurs, tant le Saint-Siège que les évêques français, lors de la reprise des essais nucléaires en 1995, avant leur interdiction généralisée, dénoncent la discrimination qui existe entre la États à qui on reconnaît le droit de posséder ces armes, et tous les autres.

### **3. Et dans le présent ?**

Le fait est que les grandes puissances nucléaires, - États-Unis, URSS et maintenant Russie, Grande-Bretagne, France et Chine, - n'ont jamais accepté de négocier un désarmement nucléaire, États-Unis et URSS ayant seulement négocié une réduction du nombre des têtes nucléaires, celles-ci étant en surnombre par rapport à l'objectif de dissuasion. En ce sens, elles n'ont pas tenu les engagements auxquels elles avaient souscrit par le Traité de non-prolifération (TNP). Elles n'ont pas voulu une telle négociation sans doute parce qu'il n'y a jamais eu de confiance suffisante pour être sûr que tous les pays, sans exception, tiennent leurs engagements s'il y avait un accord de désarmement nucléaire total. Si par fraude un seul pays, concrètement un des trois grands, États-Unis, URSS ou Chine, ne tenait pas ses engagements, l'équilibre aurait été rompu. Par ailleurs, dans un climat de menace, tant la Grande-Bretagne que la France n'étaient pas prêtes à renoncer à la dissuasion du faible au fort vis-à-vis de l'Union Soviétique.

Les cinq puissances nucléaires ont cherché à imposer à tous un traité de non-prolifération, impliquant l'engagement de tous les pays non nucléaires à ne pas produire d'armes nucléaires tout en ayant le droit de développer le nucléaire civil. Il s'agissait pour elles non seulement d'éviter une prolifération augmentant l'instabilité et le risque du passage au feu nucléaire, mais aussi d'assurer leur hégémonie politique. En effet, au nom de quoi cinq pays avaient-ils alors le droit de garantir leur propre sécurité et leur autonomie stratégique en refusant ces deux objectifs à tout autre pays, sauf à se soumettre sans condition aux objectifs politique et stratégique de l'une des deux grandes puissances nucléaires de l'époque ?

Mais la prolifération a eu lieu. À la fois parce que certains pays ont acquis par leur propre potentiel scientifique et technique la capacité de produire la bombe, - qu'ils aient ou non signé le traité de non-prolifération, - parce que le passage du nucléaire civil au nucléaire militaire est de plus en plus facile, et parce qu'il y a eu des fuites technologiques et industrielles sur lesquels les gouvernements des États officiellement nucléaires ont voulu fermer les yeux, ou qu'ils ont sciemment favorisées (c'est

certainement le cas pour Israël). De plus, depuis la disparition de l'URSS, il y a eu une certaine dissémination clandestine des spécialistes nucléaires, des technologies et des matières fissiles. Le fait que certains États, les États-Unis en particulier, ont fermé les yeux sur l'accès d'Israël au club nucléaire, ou y ont même directement contribué, est perçu comme un deux poids deux mesures inacceptable. Certains pays ayant accédé à la technologie nucléaire militaire ou étant sur la voie d'y accéder y ont par contre volontairement renoncé : Afrique du Sud, Brésil et Argentine. Il faut cependant remarquer que ces pays ne sont pas directement menacés par d'autres puissances nucléaires voisines.

Quand seules les cinq puissances officielles avaient l'arme nucléaire, la paix, - paix armée qui n'était pas absolument à l'abri d'un dérapage, - reposait sur l'équilibre, équilibre de la terreur. Le problème maintenant est que de nouveaux États ont accédé à l'arme nucléaire, et que certains de ces États sont des puissances régionales dont les intentions ne sont pas nécessairement pacifiques. Si un État possède la bombe et s'il y a des litiges avec un État voisin pouvant conduire à confrontation armée, ce voisin ne se sent plus en sécurité s'il ne possède pas aussi la bombe : reproduction de l'équilibre de la terreur au niveau régional. Typiquement entre Inde et Pakistan. Et l'Iran, sans doute, menacé, d'une part, par la supposée présence d'armes de ce type en Israël et, d'autre part, assez explicitement par les États-Unis ; le tout dans un contexte régional fort militarisé. De même, des pays relativement faibles mais se sentant menacés considèrent assez naturellement qu'ils ont besoin de l'arme nucléaire au titre de dissuasion (par exemple, la Corée du Nord). Ce désir d'accéder à l'arme nucléaire a très probablement été stimulé par la politique et le discours des États-Unis parlant d'États voyous ou d'axe du mal : l'intervention militaire en Irak n'étant pas pour rassurer ces États. Il y a là une certaine logique, regrettable sans doute, mais qui est assez objective. Et cela d'autant plus que ces pays n'ont aucune garantie que les États-Unis n'utiliseront jamais l'arme atomique contre eux. Dans un document publié le 18 octobre 2006 à propos de la militarisation de l'espace, le président Bush déclare que les États-Unis n'accepteront jamais qu'on limite leur « liberté d'action » vis-à-vis de tout pays « hostile aux intérêts américains ». Autrement dit, les États-Unis ne sont prêts, ni en ce qui concerne l'espace, ni en ce qui concerne tout autre moyen militaire, à prendre quelque engagement de limitation d'usage que ce soit, si leurs intérêts nationaux sont en jeu.

De surcroît, ces mêmes États-Unis développent actuellement, y compris dans une partie de l'Europe Atlantiste, leur projet de bouclier anti-missiles qui relance la polémique entre les ex-blocs de l'est et de l'ouest. La Fédération de Russie fait entendre sa préoccupation face à ce qu'elle considère comme une menace pour sa sécurité. Et elle y répond notamment en faisant revoler ses bombardiers stratégiques.

Dans ce contexte, la spirale s'emballe, et plus on avance, plus la perte de contrôle devient menaçante avec le risque de passage à l'acte. Le TNP devient de moins en moins crédible. Selon Mohammed El Baradei, directeur de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), « Il est difficile de maintenir une logique voulant que certains pays se reposent sur l'arme nucléaire, ou sur sa quête, tout en disant à tous les autres qu'elle n'est pas pour eux. Ce n'est pas logique ; c'est une question que l'on doit aborder. » (*Le Monde*, 16.10.06). Et il ajoute qu'il pourrait y avoir vingt ou trente « États nucléaires militaires virtuels ».

Outre l'Iran, sont cités régulièrement, Israël mais aussi la Corée du Nord.

Il faut toutefois noter qu'à l'égard de cette dernière, la diplomatie, la menace de nouvelles sanctions et plus encore les négociations abouties laissent espérer une dé-escalade du processus, la Corée du Nord ayant accepté en échange d'aides économiques d'arrêter son programme nucléaire et de laisser les observateurs vérifier ces déclarations. Dans le cas contraire, le Japon peut se sentir menacé : il aurait le droit de se retirer du TNP, selon les termes mêmes du traité, car celui-ci reposait sur le fait que la non-prolifération protège les Etats contre leurs voisins. S'il n'y a pas de sanction efficace, cela renforce la possibilité que l'Iran développe le nucléaire militaire. La Turquie ne se sentira-t-elle pas menacée à son tour ? Une spirale particulièrement menaçante semble enclenchée du fait que, au départ, l'un ou l'autre des États nucléaires officiels n'ont pas rigoureusement joué le jeu de la non-prolifération. Dans le contexte présent, on ne voit pas comment arrêter un tel processus.

S'il est vrai que les armes biologiques et chimiques peuvent aujourd'hui être considérées comme des armes de destruction massive, la puissance destructive de l'arme nucléaire reste cependant sans comparaison, d'autant plus que, par rapport aux armes chimiques et biologiques, elle ne touche pas seulement les personnes, mais aussi les infrastructures premières visées.

#### **4. Quelques orientations éthiques**

Il faut d'abord dire que la guerre en tant que telle est immorale, sauf cas très limités de légitime défense face à une attaque ou à une situation où les besoins vitaux de la population sont directement menacés. Et même dans ce cas, certaines pratiques sont de l'ordre du crime de guerre. Mais il y a toujours le risque d'étendre le champ de ces besoins vitaux dans la légitimation de la guerre : la question de l'accès à l'énergie peut être trop facilement utilisée au profit d'une politique de force, et dans l'avenir, l'accès à l'eau...

Il faut rappeler aussi que tout usage de moyens de destruction massive et indiscriminée, que tout usage même limité d'armes aux effets meurtriers indiscriminés doivent être condamnés fermement et sans hésitation, selon les mots de Vatican II. Le problème, à l'heure actuelle, est celui de la prolifération de telles armes.

Le problème est aussi que ces armes, en tout cas les armes biologiques et chimiques, sont devenues accessibles non seulement aux États, mais aussi à des groupes non étatiques de nature terroriste, avec éventuellement le soutien de certains États.

Dans ce contexte, la condamnation morale de l'arme nucléaire et surtout de son usage est certes importante, mais elle est objectivement de peu d'effet.

Cela signifie-t-il que, éthiquement, nous sommes totalement désarmés, si on peu dire. Non, je pense, mais il faut procéder par une autre voie beaucoup plus globale.

Il s'agit de mobiliser toutes les forces politiques responsables et la société civile sur un certain nombre d'objectifs à moyen et long terme :

- Le développement d'un climat de confiance entre les États, en employant toutes les mesures capables de faire baisser les tensions et les menaces. Il est clair qu'à l'heure actuelle le discours hégémonique des États-Unis, prétendant publiquement utiliser tous les moyens pour pérenniser cette hégémonie, ne contribue pas à un climat de confiance ;
- La négociation concernant l'accès équitable pour tous aux ressources vitales pour les populations et l'économie : l'eau, l'énergie, les matières premières ;
- Le développement du droit international et la recherche de politiques actives de stabilité qui ne puissent être accusées de deux poids deux mesures ;
- La mise en place des politiques actives de développement et de solidarité capables de réduire les inégalités et la misère (qui peuvent conduire à des actes désespérés, et qui en tout cas alimentent le ressentiment et constituent des viviers pour le recrutement d'aventuriers terroristes) ;
- La recherche de méthodes ayant pour objectifs :
  - 1° la condamnation et l'élimination de toutes les armes nucléaires, chimiques et biologiques ;
  - 2° la réduction de tous les armements avec des mesures volontairement acceptées de contrôle, y compris de la part de grands États comme les États-Unis ;
  - 3° des mesures de contrôle efficaces du commerce des armes.
- Le développement de l'esprit et des moyens de la résistance active non violente à toute forme d'oppression. Il y a là un enjeu éducatif majeur.

D'un point de vue plus théologique, la situation présente du monde marquée par l'extrême inégalité entre les nations et les populations, par la misère à laquelle sont condamnées des populations entières alors que les ressources pour une vie digne pour tous sont objectivement disponibles, par le cynisme politique des États puissants imposant leur hégémonie et ne voyant que leur propre intérêt, par les rapports de force n'hésitant pas à faire appel à l'usage des armes, par la banalisation de la violence, etc., cette situation du monde peut être dénoncée comme situation de péché, comme marquée par un péché structurel. Ce péché doit être dénoncé. Mais la question se pose : au-delà de la dénonciation, comment agir de façon responsable et morale au sein d'une telle situation ? Politiquement, renoncer totalement à la force est irresponsable. On est contraint de réfléchir en termes de moindre mal, mais en prenant en compte les logiques en cours. La prolifération actuelle est la conséquence de la non-volonté politique antécédente de chercher réellement une alternative à la menace nucléaire pour assurer la sécurité. Il s'agit pour le présent de mesurer les conséquences possibles, à long terme, des décisions prises aujourd'hui.

L'histoire récente de l'Union Européenne indique cependant un chemin. Malgré toutes ses limites et ses blocages à l'heure actuelle, cette histoire manifeste que la mise en place de procédures politiques et d'un droit accepté et reconnu collectivement, ainsi que

la négociation permanente des intérêts concurrents peuvent fournir une alternative stable à la confrontation armée. Il me paraît que, éthiquement, il s'agit de développer et de soutenir toute initiative qui aille en sens analogue du point de vue mondial, en faisant primer la volonté de la paix et de la justice et le droit sur les intérêts nationaux ou régionaux.

Pour terminer, une dernière réflexion théologique. L'effort de construction européenne, de construction politique européenne, ne correspond-il pas à l'appel à la responsabilité humaine de participation à la création du monde, création qui, selon la Genèse, est la mise en ordre progressive d'un chaos pour donner naissance à un monde humainement habitable ? C'est bien ce que l'Europe a commencé à faire après le chaos de la Deuxième Guerre mondiale. La tâche est loin d'être achevée.



Ignace Berten,

Espaces et Justice et Paix.

Août 2007.

Ce texte est basé sur l'analyse qu'Ignace Berten, théologien dominicain membre d'Espaces et de Justice et Paix Belgique, a développée lors d'une journée d'études sur la dissuasion nucléaire à Paris le 21 juin 2006, organisée par Justice et Paix et Pax Christi France.

Benoit Albert de Justice et Paix a procédé aux adaptations du texte.